

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique / circuit automobile / suite

**De :** "> Alice (par Internet)" ·

**Date :** 16/10/2018 23:47

**Pour :** ddt-env-pe-participation-public@aisne.gouv.fr

Bonjour,

M. Le Gouellec m'a transmis la présentation du circuit MSV dans laquelle est détaillé l'argent public engagé en lien avec le circuit. C'est transparent, merci. Mais cela me conforte dans l'idée que c'est beaucoup. 8,6 millions d'argent public pour un projet qui crée 150 emplois à terme (CDI ? intermittents ?), cela fait environ 57 000 euros par emploi créé. Presque 3 années de coût global d'un emploi au SMIC ! C'est énorme.

J'ai bien compris que les talus anti-bruit n'appartiennent pas à MSV, qu'il ne s'agit pas de subventions. Mais c'est bien lié au projet. On protège la population d'un circuit que l'on crée et que les élus encouragent, donc nos élus protègent la population de nuisances qu'ils encouragent. C'est contradictoire. Avec de l'argent public, je comprendrais que l'on se protège de circonstances inévitables, d'une catastrophe naturelle. Concernant l'intérêt public majeur : M. Le Gouellec m'a bien expliqué que l'automobile de loisirs est un créneau économique comme un autre. Ce secteur engendrant une pollution qui n'est pas obligatoire me semble aller à l'encontre des enjeux collectifs de notre société, de réduction des pollutions. On peut créer de l'emploi d'une autre manière, surtout avec autant d'argent public. Je rajouterais qu'il existe déjà d'autres circuits dans l'Aisne. Avait-on besoin d'un de plus ? Une étude a-t-elle été menée englobant les autres circuits ?

Concernant la pollution (de l'air) : M. Le Gouellec m'a indiqué samedi que la pollution est à relativiser, et qu'avec 30 voitures en circulation, ce circuit ne sera pas plus polluant qu'un tronçon d'autoroute. Y a-t-il une étude objective qui le prouve ? D'autant plus qu'il faut également prendre en compte les flux de visiteurs et les trajets en avion. Je demande un calcul de l'empreinte carbone du projet.

De plus, on m'a indiqué qu'il y avait bien pire : les personnes qui jettent leurs ordures un peu partout, par exemple devant la mairie de Vivaise un samedi matin. Je suis bien d'accord avec vous : dégrader l'espace public et le bien commun n'est pas acceptable. Mais la planète et l'air sont nos biens communs aussi : notre territoire pourrait montrer l'exemple dans les choix d'aménagement.

On pourrait aussi accorder les crédits publics à de la prévention ou à l'éducation (également pourvoyeurs d'emplois). C'est une question de priorités.

A propos de Bedford : quels sont les horaires d'ouverture et sont-ils les mêmes que ce qui est prévu à Couvron ? je n'en ai pas eu de confirmation.

A propos du second projet qui avait été présenté en 2015, M. Le Gouellec m'a affirmé qu'il avait été étudié. Une étude ou conclusion d'étude a-t-elle été publiée ? Il me semble qu'on reprochait à M. Le Hodey de ne pas avoir rempli sa zone d'activité. Mais M. Palmer ne remplit pas la sienne non plus.

Par ailleurs, M. Le Gouellec m'a transmis un film promotionnel du circuit Palmer. Quelque chose m'interpelle : le territoire n'est présent que par sa desserte (autoroute, aéroport) et sa disponibilité en grandes chaînes hôtelières. J'aimerais que nos élus se battent pour une meilleure représentation de notre territoire.

Quelques images de Laon ? du potentiel touristique de notre région ?

Est-il possible de demander à M. Palmer de créer des liens avec le local : approvisionnements locaux (fournitures, sous-traitants, alimentation), mise en valeur du tourisme, etc. etc. ?

Et de garantir le strict respect des riverains (bruit, environnement) ? Je souhaite véritablement que l'administration se porte garante des contrôles de bruit et de pollution dans les villages alentours.

Dernière remarque à propos des créneaux de permanence de l'enquête publique : une partie de mes questions factuelles sur l'argent public et l'emploi a trouvé réponse. Mais concernant le reste (priorités de fléchage de l'argent public, pollutions diverses) j'aurais aimé entendre "je vais relayer vos questions et vos inquiétudes", parce que je pense que c'est le rôle d'une enquête publique de prendre en compte les attentes diverses de la population et toutes les voix. J'ai entendu "ne vous inquiétez pas, tout ira bien". J'ai donc posé par écrit les inquiétudes exprimées samedi.

Cordialement,

Alice Auvray